



PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES DÉLÉGUÉS DES CLUBS DE L'ACVF

Samedi 8 mars 2014
à Aubonne, organisée par le FC Chêne-Aubonne

<u>Présidence</u> :	Dominique Blanc
<u>Secrétaire du procès verbal</u> :	Sylvia Marcuard, secrétaire à l'ACVF
<u>Clubs convoqués</u> :	139 clubs
<u>Présents</u> :	126 clubs (à l'ouverture)
<u>Contre-appel</u> :	136 clubs
<u>Absents</u> :	3 clubs
<u>Membres du Comité Central présents</u> :	MM. Dominique Blanc, Président, Michel Dumusc, Vice-président, Gérard Vontobel, Gilbert Carrard, Lino Campigotto, Georges Guinand, Michel Despland et Roger Pralong.

Dominique Blanc, Président du Comité Central de l'ACVF, souhaite la bienvenue et ouvre la séance de la 110^{ème} Assemblée générale à 09h00.

En guise d'ouverture, présentation du clip montré lors de la présentation de l'ACVF au Fonds du Sport Vaudois le 7 novembre 2013, devant 39 associations du canton. Remerciements à son auteur Jacques Lesquereux de Footmag.

C'est le centenaire FC Chêne-Aubonne qui nous accueille ce jour et parole est donnée à son Président d'organisation, Pierre-Alain Blanc.

Salutations et bienvenue à nos hôtes et amis de la famille du football :

Autorités cantonales et communales

- MM. Laurent Wehrli, Président du Grand Conseil vaudois, Rossier Luc-Etienne, Syndic d'Aubonne et Eric Muller, Municipal.

ASF

- MM. Philippe Hertig, membre du Comité Central, Mario Comisetti, ancien responsable du Département Technique et Kurt Egli, Président de la Chambre des mutations.

Ligue Amateur

- M. Jacky Marcuard, membre du Comité

1^{ère} Ligue

- M. Romano Clavadestscher, membre du Comité

UEFA

- M. Jacques Antenen, Membre de la Commission de discipline UEFA et Juge du Tribunal de l'ASF

Présidents d'honneur de l'ACVF

- MM. Noël Allaz et Jacky Marcuard

Membres d'honneur de l'ACVF

- Mme Jeanne-Hélène Dénéreaz, MM. Charly Brügger, Francis Guex, Alain Maget, Pierre-André Martin, André Michoud, Gilbert Mivelaz, Raymond Séchaud, Silvano Vanazzi et Marcel Vock

Délégués de l'ACVF à la Ligue Amateur

- MM. Jean-Claude Meylan et Pierre-Olivier Tavel

Associations amies

- M. Peter Keller, Président (**AFBJ**), M. Alain Grosjean, Président (**ANF**), MM. Aristide Bagnoud, Président et Jean-Daniel Bruchez, Secrétaire général (**AVF**), MM. Etienne Cattin, Président et Jacques Tosoni, membre Comité Central (**AJF**), MM. Pascal Chobaz, Président, Edmond Viros et Maurice Portanova, membres Comité Central (**ACGF**), M. Bernard Sansonnens, Président (**AFF**).

Ligue Romande de Football

- M. Daniel Guillemain, Président

Groupement Vétérans ASF, section Vaud

- MM. André Michoud, Président et Georges Delessert, membre Comité Central

Les « 7 Grands »

- M. Maurice Jossevel (**Carabiniers**), Mme Nathalie André (**Paysannes vaudoises**), Mme Béatrice Gass (**Jeunesses Campagnardes**), M. Jean-Luc Bezençon (**Chanteurs vaudois**) et M. Michel Pichon (**Musiques vaudoises**) et la présence de M. Thierry Pidoux, Président du **rugby des sections vaudoises et valaisannes**

SEPS (Service vaudois de l'Education Physique et du Sport)

- M. Marcel Parietti, Délégué au Sport associatif

(la liste des excusés est jointe au PV)

Une visite a été rendue par Michel Dumusc et Dominique Blanc, avant l'assemblée générale, à Daniel Mellet, notre Président d'honneur, 91 ans cette année et qui est toujours aussi plein d'humour.

Des salutations et des souhaits de bienvenue sont adressés tout particulièrement aux représentants des clubs et aux bénévoles du football vaudois.

Ordre du jour statutaire

1. Signatures de la feuille de présences

139 clubs convoqués, 126 clubs présents à l'ouverture de l'assemblée, majorité absolue 71, majorité des $\frac{3}{4}$, 95, majorité simple 64.

Les clubs ont été convoqués conformément à l'art. 12 de nos statuts, l'assemblée est donc valablement constituée dans le sens de l'art. 11 des statuts de l'ACVF. Le président rappelle que les dispositions de l'art. 15 des statuts font foi dans les décisions à prendre par les délégués.

Majorité des $\frac{3}{4}$ = modifications des statuts.
Majorité relative = toutes autres décisions.

2. Désignation des scrutateurs

Sont désignés comme scrutateurs, les représentants des clubs : FC Bottens, M. Patrick Monge, FC Nord Gros de Vaud, M. Julien Schärer et du Sport Lausanne Benfica, Mme Stéphanie Da Silva.

Hommage aux disparus

Cette semaine, deux figures du football vaudois nous ont quitté. La Présidente du Stade Nyonnais, Mme Viviane Freymond et notre ancien trésorier, M. Jean-Marc Vallélian, qui a œuvré pendant 12 ans au sein du Comité Central de notre association.

Pour eux et pour tous les proches et amis de la famille du football vaudois qui nous ont quitté en 2013, une minute de silence est observée sur la chanson de Jean Ferrat « Tu aurais pu vivre encore un peu ».

Parole donnée à M. Raymond Isoz, Président du FC Chêne-Aubonne

Remise du fanion du 100^{ème} de la Ligue Amateur par Jacky Marcuard.

3. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale des délégués

Le procès-verbal de l'assemblée, qui s'est tenue le 9 mars 2013 à Chavornay, a été envoyé par courriel à tous les clubs le 29 août 2013 et publié sur notre site internet le même jour.

Ce dernier est accepté par applaudissements et les remerciements vont à son auteure Sylvia Marcuard.

4. Rapport annuel du Comité Central

Le rapport annuel du Comité Central a été adressé à tous les clubs vaudois le 25 février 2014. Il est visible sur notre site depuis le 28 février 2014 et nos invités l'ont également reçu.

On y trouve les rapports de toutes les Commissions du Comité Central ainsi que celui du Chef Technique (Pablo Iglesias) et de la Commission des Terrains (Gabriel Robert). Pour avoir oublié de les avoir mentionnés dans le rapport annuel, des excuses vont à MM. André Michoud et Silvano Vanazzi, nos deux récents membres d'honneur élus à Chavornay.

Avant d'apporter quelques informations complémentaires, Dominique Blanc, adresse son infinie reconnaissance à ses collègues du Comité Central.

C'est les 7 et 8 décembre 2013 que le Comité Central s'est réuni en « conclave » à Yverdon afin de réfléchir sur l'avenir de l'association et établir ses priorités d'actions. Un « catalogue » de mesures avec une vision 2020 sera avalisé par le Comité Central et porté à connaissance des clubs.

En janvier, l'ASF a mis sur pied un « séminaire sur le football de base » qui va marquer l'évolution de notre sport et qui a réuni tout le pays. Voici trois axes de développement :

- 1) Football plaisir – le maître mot c'est : flexibilisation dans tous les aspects.
- 2) Football compétition (l'un n'excluant pas l'autre) – le leitmotiv est : faire partie des meilleurs.
- 3) Responsabilité sociale : consolider les ponts avec les organismes publics et privés actifs dans le domaine de la prévention des addictions, de l'intégration, de l'éducation, de la santé publique. Intensifier les contacts avec les pouvoirs publics et les autorités. Renforcer la collaboration avec les autres grandes associations sur ces thèmes. L'ASF et l'ACVF travailleront dans ces trois directions ces prochaines années. L'ASF a publié 2 brochures, fruit d'un remarquable travail. Elles ont été envoyées à tous les clubs avec le rapport annuel.

Respect et Fair-play

Si nous pouvons être fiers de la nette diminution des fautes et antisportivités sur le terrain, le comportement des bancs et surtout des parents, chez les petits, n'est pas acceptable et nous perdons de nombreux jeunes arbitres pour cette raison. Le Président invite instamment que les clubs prennent des mesures pour imposer le respect envers les arbitres de la part des bancs, parents, joueurs et entraîneurs.

Répartition de 5 x CHF 3'000.00

En raison des bons résultats comptables et pour la première fois, l'ACVF a les moyens de soutenir les clubs, particulièrement actifs, dans le développement du football. Le questionnaire a été remis à l'entrée et le délai pour la candidature est fixé au 31 mars 2014. Une Commission du Comité Central étudiera ces dernières et distribuera 5 x CHF 3'000.—d'ici au 30 avril 2014.

La parole est cédée avec un grand plaisir à M. Alain Joseph, Président du Lausanne-Sport.

C'est en juin 2013, qu'Alain Joseph prend la Présidence du Club. Jusqu'ici, il en était le vice-président et il en est également le propriétaire. Il se livre à cœur ouvert et parle de ses ressentis et de ses quelques états d'âme. En passant par l'administratif, les finances, les infrastructures, la Ville de Lausanne et les pouvoirs politiques du canton. Quant à la formation, grâce aux clubs vaudois, le bien le plus précieux du club se nomme Team Vaud avec, à sa tête, Marc Hottiger. Depuis 2007 cette structure a permis à une quinzaine de joueurs d'évoluer en Swiss Football League. Alain Joseph termine par une pensée sincère pour Mme Viviane Freymond, Présidente du Stade Nyonnais et décédée beaucoup trop tôt.

Ce 8 mars marque la journée mondiale de la femme et à cette occasion, une plaque de chocolat d'un confiseur lausannois sera remise à la fin de l'assemblée à toutes les dames.

Proposition du Comité Central

Comme les séances décentralisées sont très appréciées des clubs, le Comité Central a décidé de les faire, avec présence obligatoire, en principe tous les 3 ans. Pour les autres années, le Comité Central a mis sur pied des « Brunches Contact » dans les 4 régions du canton. Ces rencontres seront informelles, les clubs y seront invités sans obligation. Une délégation du Comité central répondra aux questions et problèmes le samedi matin, aux dates prévues, entre 09h00 et 12h00.

Parole à Lino Campigotto

La 5^{ème} Nuit du Football Vaudois a été organisée par main de maître par le FC Chavornay-Sports. Cette fête du football vaudois est née de l'idée de notre Président qui, un soir d'octobre 2008, l'a proposée au Comité Central. C'est désormais la Commission dirigée par Lino Campigotto. On dira que c'est la plus agréable, en raison des nombreuses rencontres avec des gens passionnés, des amitiés qui naissent et qui durent, des moments d'émotion. A Chavornay, c'est la troupe de la Revue des Corbeaux qui nous a présenté des « vaudoiseries » bien de chez nous. Seule ombre au tableau, l'absence du parrain de la soirée (Ludovic Magnin).

Pour présenter la 6^{ème} édition, Lino Campigotto cède la parole à Soprano Marinelli, Président du FC Yvonand.

Elle se déroulera le samedi 28 juin 2014 à Yvonand avec un tournoi de juniors le matin et l'après-midi un match de gala qui opposera les « anciens » d'Yverdon-Sport et du Lausanne-Sport, sous le parrainage de Mario Comisetti. La soirée débutera à 18h00 avec l'apéro, ensuite repas, remise des prix et spectacle comique.

Michel Dumusc rappelle qu'à l'Assemblée générale en 2013 à Chavornay, les délégués des clubs ont voté pour la réintroduction des finales de 3^{ème} et 4^{ème} ligue. Toutes les informations y relatives (modalités, règlements, directives) seront sur le site dès le 21 mars 2014.

5. Rapport financier et des vérificateurs des comptes 2013

C'est avec une certaine émotion que **Roger Pralong** présente pour la première fois les comptes de l'ACVF, après la démission de Blaise Forestier. Ces derniers sont équilibrés, les dépenses maîtrisées et des économies substantielles réalisées. Il relève la magnifique implication du secrétariat au niveau de la passation des écritures comptables et le soutien fantastique de Lino Campigotto, membre du Comité Central . Il faut savoir que près d'un million cinq cent mille francs de mouvement ça réclame un travail quotidien très minutieux et très pointu.

Produits

L'augmentation des joueurs seniors et juniors explique la progression de CHF 138'350.00 au 31 décembre 2012 à CHF 151'675.00 au 31 décembre 2013. Depuis la mise en place de « Club Corner » les amendes administratives sont en régression. Le subside du Fonds du Sport se monte à CHF 276'000.00 en 2013 et sera porté à CHF 311'000.00 dès 2014 et, dès 2015 à CHF 346'000.00.

Charges

Une légère augmentation est constatée dans « Salaires et charges sociales » qui résulte d'une provision insuffisante en 2013. Concernant la rubrique « Matériel de bureau, imprimés, frais généraux bureau et frais du Comité Central » il faut tenir compte de la création d'une nouvelle salle de conférence, complètement équipée en infrastructures informatiques et multimédia, entièrement imputée sur l'exercice 2013 (environ CHF 46'000.00) Donc pas d'immobilisation pour cet investissement. La Commission des arbitres tient, de manière parfaite, elle-même ses comptes, sous la responsabilité de l'ACVF. La diminution des charges liées au Département technique de l'ACVF s'explique par le paiement d'heures supplémentaires en 2012 mais plus en 2013. Dès 2013, les heures supplémentaires sont réglées par un contrat de travail de cadre pour les intéressés (Secrétaire général et Chef Technique). Elles ne sont plus payées mais compensées.

Le bénéfice brut 2013 est donc de un peu plus de CHF 31'000.00.

Après déduction des provisions, c'est un montant de CHF 15'000.00 qui sera redistribué à 5 clubs, selon des critères qui seront transmis par le Président.

Bonne surprise, le bénéfice net de cette année est fixé, après une légère correction de l'organe de révision, à CHF 447.07, alors qu'il était de CHF 391.87.

Bilan

Actif

Les liquidités se montent à fin 2013 à CHF 658'000.00. A relever que près de la moitié provient du Fonds du Sport avec paiement reçu début décembre 2013.

Une grande satisfaction est constatée au poste des « débiteurs clubs ». En effet, après le fameux « coup de gueule » de notre ancien Président Jacky Marcuard et par le comportement de nos membres qui ont toujours répondu favorablement aux demandes de notre secrétariat lorsqu'un peu de retard dans les rentrées était constaté. Un grand merci est donc transmis à tous les Présidents et caissiers pour leur comportement exemplaire. L'actif du bilan est pratiquement composé que par des postes réalisables à court terme, signe d'une excellente santé financière.

Passif

On notera un montant acceptable pour les créanciers à payer en fin d'année pour CHF 29'000.00 environ. Le montant principal est dévolu aux Passifs transitoires qui se composent du montant du Fonds du Sport payé en 2013 mais concernant 2014 pour CHF 311'000.00, CHF 40'000.00 de solde équipement salle de conférence et CHF 38'000.00, versement de l'ASF pour Footeco, à distribuer en 2014. Au 1^{er} janvier 2014, le capital propre se monte à CHF 68'074.07.

Sur un total de bilan de CHF 872'000.00 en volume, les fonds propres représentent un montant total de CHF 340'000.00 soit près de 40 % du bilan.

Vérificateurs des comptes 2013

M. Dominique Fillettaz, co-président du FC Bursins-Rolle-Perroy donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes représentés par les FC Bursins-Rolle-Perroy, Azzurri-Yverdon, Yverne et Chavornay. Les comptes 2013 ont été audités par la fiduciaire BfB Fidam révision SA à Renens et vérifiés par les représentants des 4 clubs en date du 27.02.2014.

6. Approbation du rapport du Comité Central et du rapport financier

Dominique Blanc demande à l'assemblée d'approuver tous les rapports du Comité Central ainsi que les comptes (vote par carte levée).

Pas d'avis contraire, pas d'abstention.

L'assemblée approuve les rapports du Comité Central et les comptes 2013 tels que présentés et donne décharge au Comité Central et aux vérificateurs des comptes.

Un mot encore sur les débiteurs, seul un montant de CHF 6'000.00 reste ouvert au 31.12.2013 et concerne 4 clubs qui tiennent les arrangements convenus.

Monsieur le Syndic d'Aubonne, Luc-Etienne Rossier, est appelé au pupitre afin de nous parler de sa commune.

7. Budget de l'exercice 2014 et approbation

Le budget définitif a été adopté par le Comité Central le 4 mars 2014. Il a été envoyé à tous les clubs et mis sur le site internet le 5 mars 2014. Il a aussi été revu à la baisse et c'est donc un budget équilibré à CHF 1'377'500.00 qui est soumis aux délégués et qui est accepté à l'unanimité (vote par carte levée).

Un point important est à relever concernant la facturation de l'ASF et de l'ACVF. Pour une question de rationalisation, dès le 1^{er} juillet 2014, il n'y aura plus qu'une seule

facture avec 2 montants. A noter que cela ne va pas entraîner une augmentation pour les clubs.

8. Discussions et décisions sur les propositions du Comité Central de l'ACVF et des clubs

Après 3 relances, aucune proposition de club n'est parvenue au secrétariat dans le délai imparti et les propositions du Comité central ont déjà été faites.

9. Election du Comité Central

Après la présentation de Pierre-André Maerchy par Michel Dumusc, c'est par acclamation que le Président de la section du football féminin, depuis déjà 18 mois, est élu au Comité Central. Remerciements de Pierre-André Maerchy de la confiance qui lui est témoignée pour la continuation du développement du football féminin vaudois.

Nous avons la chance d'avoir à notre assemblée générale le Président du Grand Conseil Vaudois, M. Laurent Wehrli, qui est également Syndic de Montreux. La parole lui est transmise.

Le Président commence par féliciter notre trésorier en relevant que 65 % du budget est consacré à la formation, ce qui est très bien. C'est aussi une préoccupation pour les membres du Grand Conseil Vaudois conscient de la problématique du hooliganisme et autres gros incidents sur et autour des terrains de notre canton. Ils sont ouverts à la discussion avec notre association et Dominique Blanc ne manquera pas de mettre ceci à l'ordre du jour d'une séance du Comité Central.

10. Nomination des clubs vérificateurs des comptes

Anciens clubs : FC Yverne – FC Azzurri Yverdon – FC Bursins-Rolle-Perroy et FC Chavornay Sports

Club sortant : FC Yverne

Nouveau club : FC Chêne-Aubonne

Le FC Azzurri Yverdon sera le rapporteur l'année prochaine.

11. Honneurs / Coup de cœur

C'est aujourd'hui, 8 mars, la journée internationale de la femme. Michel Despland, après nous avoir rafraîchi la mémoire concernant l'historique de cette fameuse date et fait le récit plein d'éloges et d'émotions de son parcours, appelle pour le coup de cœur de l'ACVF, Chantal Crottaz. Elle fut Présidente du Bussigny-Sports FC de 2008 à 2013 et depuis la saison 2013/2014 secrétaire du Comité Central de l'ACVF.

Parole est donnée à M. Philippe Hertig, membre du Comité Central de l'ASF

Au nom du Comité Central de l'ASF, il transmet à toute la grande famille du football, la bienvenue et félicite le FC Chêne Aubonne pour son centenaire. Le football suisse se porte bien à l'image de notre équipe nationale qui a décroché son billet pour le Brésil. En plus, du jamais vu, la Suisse se trouve dans le 1^{er} chapeau avec le Brésil, l'Argentine, l'Espagne et l'Allemagne. Objectif minimal, les 1/8èmes de finale.

Concernant la formation, M. Philippe Hertig informe que le dernier match gagné contre l'Allemagne, il y a environ 2 mois, l'a été avec un effectif composé de 2/3 de joueurs issus du football de base. Et c'est dans cette logique qu'il a été décidé au sein de l'ASF et ceci malgré la non qualification en 2012, de maintenir les investissements et engagements au maximum en faveur de la relève et des talents. Ceci en étroite collaboration avec la Swiss Football League à travers le programme Footéco.

Il relève encore les bonnes performances du FC Bâle (League des Champions et l'Europa League) ainsi que de l'équipe nationale Féminine qui a entamé la qualification pour la coupe du monde 2015 au Canada de la meilleure des manières, en étant en tête de son groupe.

Un mot encore d'encouragement pour le club phare du canton, le Lausanne-Sport, qui lutte avec acharnement contre la relégation. A relever encore que la Romandie paie encore très cher les relégations administratives passées.

Son discours se termine en remerciant tout le corps arbitral ainsi que tous les bénévoles qui officient aux services des clubs.

12. Désignation du lieu de la prochaine assemblée ordinaire des délégués

La 111^{ème} assemblée générale se tiendra à Corcelles-Payerne le samedi 14 mars 2015. La candidature est confirmée par M. Alain Baillod, Président du FC Corcelles-Payerne qui se réjouit d'accueillir les délégués pour leur 75^{ème} anniversaire.

Pour rappel, en 2016 se sera le FC Bavois et en 2017, probablement le FC Jorat-Mézières.

13. Divers

Gérald Genet, membre de la Commission des juniors et responsable des catégories juniors D à F, nous rappelle qu'il y a 30 ans était créée, par Michel Fleury, chef technique de l'époque, la première mise en place des animations du football des enfants, le football plaisir. L'ACVF était une pionnière en la matière et Gérald Genet avait fait une promesse à Louis Gavillet, également un ancien chef technique de l'association. Ce dernier lui avait confié ceci en 2012 : « Chaque fois que tu en auras l'occasion, rappelle de ma part ce que disait C.-F. Ramuz (« Une société qui ne se souvient pas de son passé n'a pas d'avenir »). Ainsi, au sein de l'ACVF, nous pouvons et devons être fiers de notre histoire, celle du football vaudois et poursuivre inlassablement dans la même voie.

Dominique Blanc a le plaisir de remettre un Diplôme de Mérite à Francisco Victorino pour ses 15 ans en tant que responsable des inspections des arbitres ACVF.

Jubilés des clubs : rappel aux clubs fêtant un jubilé, qu'il ne faut pas oublier de communiquer au Comité Central, les dates des manifestations lors desdits jubilés. Autant que possible, des membres du Comité Central seront présents dans les diverses manifestations afin de commémorer ensemble ces jubilés.

FC La Sallaz et l'AS FC Napoli Vevey, 25 ans, le FC Villars-le-Terroir, 50 ans et le FC Chêne Aubonne, 100 ans.

Notre Président n'avait pas eu l'occasion l'année dernière de rencontrer l'US Portugaise. C'est donc avec plaisir qu'il remet, aujourd'hui le fanion pour leur 25 ans.

Des remerciements chaleureux de Dominique Blanc vont à tout le personnel de l'ACVF, composé de Olivia Aymon, apprentie de 1^{ère} année, Coralie Chapuisat, apprentie de 3^{ème} année, Silvia Dubrit, secrétaire de la Commission des Arbitres, Pablo Iglesias, Chef technique cantonal, Alain Klaus, secrétaire général, Joëlle Tissot et Sylvia Marcuard, secrétaires.

Un tournoi UEFA U-19 sera organisé par l'ACVF, en collaboration avec l'ASF, à Lausanne Vidy et à Nyon Colovray du 25 au 30 mai 2014. Equipes participantes : Géorgie, Chypre, Israël et Suisse.

14. Contre-appel

3 clubs manquent à l'appel. Il s'agit des FC Bashkimi Vevey, Vila Mea et Léman Riviera/Chablais.

Pour conclure cette assemblée, une plaque de chocolat, comme promis, est donc offerte à toutes les dames présentes à l'occasion de la Journée mondiale de la Femme.

La séance est levée à 11h15.

S. Marcuard
Le Mont-sur-Lausanne le 14 juillet 2014